



emmaüs

INTERNATIONAL

PROVOCATEURS DE CHANGEMENT

Montreuil, le 06/09/2024

Emmaüs International, Emmaüs France et la Fondation Abbé Pierre rendent publics de nouveaux faits graves commis par l'abbé Pierre et annoncent plusieurs mesures relatives à la place de l'abbé Pierre au sein de leurs organisations

Le 17 juillet dernier, nos trois organisations, Emmaüs International, Emmaüs France et la Fondation Abbé Pierre ont rendu publics des témoignages de plusieurs femmes faisant état de comportements qui peuvent être qualifiés d'agression ou de harcèlement sexuel commis par l'abbé Pierre entre la fin des années 1970 et 2005. Ces faits ont suscité une immense indignation au sein de nos organisations. Ils concernaient des salariées, des volontaires et des bénévoles de certaines de nos organisations membres, ou des jeunes femmes dans l'entourage personnel de l'abbé Pierre.

À la suite de ces révélations le mouvement Emmaüs a mis en place un dispositif d'écoute géré par le groupe Egaé. Ce dispositif a reçu de nombreux témoignages concernant des agissements de l'abbé Pierre. **17 d'entre eux sont présentés dans une synthèse élaborée par le groupe Egaé, et concernent des violences sexuelles commises par l'abbé Pierre sur des femmes mineures et majeures.** Ces témoignages s'ajoutent aux 7 rendus publics en juillet 2024.

Dans la continuité de la démarche de transparence que le Mouvement a souhaitée depuis le début par respect pour les victimes, la synthèse au 4 septembre des nouveaux témoignages reçus par le groupe Egaé est rendue publique ce jour et disponible sur les sites de nos trois organisations. **La violence et l'extrême gravité de certains de ces nouveaux témoignages ont suscité un nouveau choc au sein de nos organisations.**

Extrait de la synthèse du rapport d'Egaé :

« La majorité des témoignages font état de comportements qui ressemblent à ceux identifiés dans les premiers récits transmis au groupe Egaé [en juillet 2024]. Il s'agit de contacts non sollicités sur les seins ou de baisers forcés. Plusieurs témoignages font état de faits graves d'une autre nature : des contacts sexuels répétés sur une personne vulnérable, des actes répétés de pénétration sexuelle sur une personne de plus de 18 ans, ainsi que des propos à caractère sexuel, baisers forcés et autres contacts sexuels sur une enfant. Les faits décrits se sont déroulés des années 50 aux années 2000. »

Nous réaffirmons aujourd'hui notre soutien total aux victimes. Nous saluons leur courage et les remercions de leur confiance. Nous les croyons et nous sommes à leurs côtés.

Le dispositif d'écoute et d'accompagnement mis en place dès juillet restera ouvert et disponible jusqu'à la fin de l'année 2024. Toutes les victimes se voient proposer un entretien avec une psychologue spécialiste du psychotrauma pour bénéficier d'une écoute et pouvoir être orientées si besoin vers un accompagnement de plus long terme. Celles qui le souhaitent seront reçues et entendues par des responsables du mouvement Emmaüs.

Le mouvement Emmaüs, depuis les premiers témoignages reçus, a considéré qu'il était de son devoir de rendre publics ces faits, de les dénoncer, d'en tirer des enseignements et de prendre des décisions rendues indispensables et plus urgentes encore suite à ces nouveaux témoignages.

Après avoir réuni l'ensemble des membres des bureaux des trois organisations pour une prise de décision collective, le Mouvement a pris plusieurs décisions qui seront mises en œuvre dans les plus brefs délais. Elles concernent l'héritage de l'abbé Pierre, sa place au sein des organisations et la pérennité des missions du Mouvement :



- La Fondation Abbé Pierre a décidé de changer de dénomination et a initié les démarches prévues à cet effet.
- Le conseil d'administration d'Emmaüs France a décidé de proposer le retrait de la mention « fondateur abbé Pierre » du logo d'Emmaüs France à l'occasion d'une Assemblée générale extraordinaire, qui se réunira au mois de décembre prochain.
- Le lieu de mémoire dédié à l'Abbé-Pierre à Esteville restera définitivement fermé, et l'avenir du centre fera l'objet d'un travail collectif entre ses différentes organisations membres au cours des prochaines semaines.
- Sous la conduite d'Emmaüs International, une commission d'expert.e.s indépendant.e.s sera constituée, afin notamment de comprendre et d'expliquer les dysfonctionnements qui ont permis à l'abbé Pierre d'agir comme il l'a fait pendant plus de 50 ans.

Notre Mouvement sait ce qu'il doit à l'abbé Pierre. Il a inspiré nos organisations et les a incarnées durant de nombreuses années. Il a porté une voix, un élan, qui ont entraîné des vagues de solidarité. L'importance de son action constitue un fait historique.

Nous sommes désormais confrontés à la douleur insupportable qu'il a fait subir. Nos décisions sont donc impératives, d'abord par respect pour les victimes qui ont pris la parole, mais aussi pour les bénévoles, les salariés, les compagnes et les compagnons du Mouvement, les soutiens et les donateurs, dont l'action au quotidien, si précieuse et nécessaire, serait entachée d'un malaise profond si rien ne changeait.

Le Mouvement Emmaüs combat toutes les formes de violences. Sa place est donc celle de dénoncer tous les actes intolérables, quels qu'en soient les auteurs.

Nos combats demeurent indispensables pour répondre à l'urgence sociale et nous poursuivons plus que jamais nos missions de lutte contre la pauvreté, le mal-logement, l'exclusion et l'indifférence. Ces missions s'incarnent à travers les visages des compagnes et des compagnons, des salariés et des bénévoles de nos organisations, qui œuvrent au quotidien pour la réalisation de l'engagement d'Emmaüs : *"Servir premier le plus souffrant"* (Manifeste universel du mouvement Emmaüs, 1969).

Contact presse :

mouvementemmaus@2017.fr

